

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 04329

Numéro SIREN : 853 410 587

Nom ou dénomination : BECJ HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2022 sous le numéro de dépôt 16818

Désignation de l'entreprise SAS BECJ HOLDING				Néant ☐	
Adresse de l'entreprise 8 rue Temara 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE					
Numéro SIRET* 8 5 3 4 1 0 5 8 7 0 0 0 1 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 16	
				Exercice N clos le 31/12/2021	
ACTIF					
				Brut 1	Amortissements-Provisions 2
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012	
		Autres*	014	016	
	Immobilisations corporelles*		028	030	
	Immobilisations financières* (1)		040	042	3 628 766
	Total I (5)		044	048	3 628 766
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	
		Autres* (3)	072	074	
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	086	631 941
	Charges constatées d'avance *		092	094	
	Total II		096	098	631 941
	Total général (I + II)		110	112	4 260 707
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	2 156 804	
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126	28 100	
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131		
	Report à nouveau		134	533 624	
	Résultat de l'exercice		136	637 875	
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142	3 356 404	
	Provisions pour risques et charges		Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	897 774	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	6 528	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169		
	Produits constatés d'avance		174		
Total III		176	904 302		
Total général (I + II + III)		180	4 260 707		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	721 928
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	230 126
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS BECJ HOLDING**Néant ☐ ***A - RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
31/12/2021
1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210		
	Production vendue	{ biens	et livraisons	215		214		
		{ services*	intracommunautaires	217		218		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)				222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production				224		
	Subventions d'exploitation reçues						226	
	Autres produits						230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises)*						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - immobilier : - mobilier :)					242	9 851
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)					244	
	Rémunérations du personnel*						250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
	Dotations aux amortissements*						254	
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			262		
		{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)						264	9 851
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	(9 851)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)					280	658 920
	Produits exceptionnels	(IV)					290	
	Charges financières	(V)					294	11 192
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			{ (VI)	300	
		{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)					306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	637 875
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	637 875	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318	
	Provisions non déductibles*						322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)						324	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249			251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992						
	Dont divers						350	625 974
		Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990			
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649			
				Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							352	11 901
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :						356	
	Déficits antérieurs reportables : *	48 435dont imputés sur le résultat :					360	11 901
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							370	372

Annexe 

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BECJ HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 4 260 708 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 637 876 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée consistant à présenter les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	3 398 640	230 126		3 628 766
Total	3 398 640	230 126		3 628 766
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				3 628 766

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			230 126	230 126
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			230 126	230 126
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

 Notes sur le bilan**Immobilisations financières****Liste des filiales et participations**

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS E-THEMIS 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE			89,216	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 904 303 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	897 775	175 847	721 928	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 528	6 528		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	904 303	182 375	721 928	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	174 029			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES	6 360
Total	6 360

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement des actions au profit de CRCAM de Paris et Ile de France</i>	1 244 000
Autres engagements donnés	1 244 000
Total	1 244 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

BECJ HOLDING
SAS au capital de 2 156 804 Euros
Siège social : 8 RUE TEMARA
78100 SAINT GERMAIN EN LAYE
853 410 587 RCS VERSAILLES

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 24 JUIN 2022

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 s'élevant à 637 876 Euros, comme suit :

-	Bénéfice de l'exercice	637 876,00 euros
-	5% à la réserve légale, arrondis à	31 900,00 euros
-	A titre de dividendes aux associés	70 000,00 Euros
-	Le solde au poste Report à nouveau	535 976,00 euros

La collectivité des associés reconnaît en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Votes pour : 2 156 804

Votes contre : —

Abstentions : —

Résolution adoptée

LA PRESIDENTE



BECJ Holding

Société par actions simplifiée au capital de 2 156 804 €

SIRET 853 410 587 00010 - APE 6420Z

Siège social : 8, rue de Témara
78100 – SAINT GERMAIN EN LAYE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

SAS BECJ Holding
8 rue de Témara
78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée en date du 25 octobre 2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BECJ Holding relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Lors de l'arrêté des comptes, votre société est conduite à effectuer des estimations portant notamment sur l'évaluation des titres de participation. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et leur documentation. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des actifs considérés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels, dont le total du bilan s'élève à 4 260 708 euros et dont le compte de résultat se solde par un bénéfice net de 637 876 euros, ont été arrêtés par votre Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées

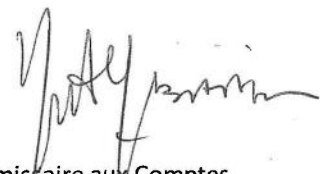
comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Chesnay, le 14 juin 2022



Le Commissaire aux Comptes
Max Alain OBADIA

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)				
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvs				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	9 851	67 522	-57 671	-85,41
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)	9 851	67 522	-57 671	-85,41
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-9 851	-67 522	57 671	-85,41
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	658 920	642 274	16 646	2,59
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	658 920	642 274	16 646	2,59
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	11 193	13 027	-1 834	-14,08
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	11 193	13 027	-1 834	-14,08
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	647 727	629 247	18 480	2,94
RESULTAT COURANT avant impôt	637 876	561 725	76 151	13,56


OBADIA
 max-alain
 EXPERT COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 62, rue de Versailles
 78150 LE CHESNAY
 Tél. : 01.39.54.95.95
 Fax : 01.39.54.95.00
 ma.obadia@max-alain-obadia.fr

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	658 920	642 274	16 646	2,59
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	21 044	80 549	-59 505	-73,87
BENEFICE OU PERTE	637 876	561 725	76 151	13,56
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

OBADIA
max Alain

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
62, rue de Versailles
78150 LE CHESNAY
Tél. : 01.39.54.95.95
Fax : 01.39.54.95.00
ma.obadia@max-alain-obadia.fr

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	3 628 766		3 628 766	3 398 640
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 628 766		3 628 766	3 398 640
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	631 942		631 942	398 214
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	631 942		631 942	398 214
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 260 708		4 260 708	3 796 854
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

OBADIA
max-alain

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
62, rue de Versailles
78150 LE CHESNAY
Tél. : 01.39.54.95.95
Fax : 01.39.54.95.00
ma.obadia@max-alain-obadia.fr

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 156 804	2 156 804
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	28 100	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	533 625	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	637 876	561 725
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 356 405	2 718 529
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	897 775	1 071 804
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 528	6 521
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	904 303	1 078 325
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 260 708	3 796 854
(1) Dont à plus d'un an (a)	721 928	897 775
(1) Dont à moins d'un an (a)	182 375	180 550
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

OBADIA
max-alain

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
62, rue de Versailles
78150 LE CHESNAY
Tél. : 01.39.54.95.95
Fax : 01.39.54.95.00
ma.obadia@max-alain.fr

Annexe 

[Faint, illegible handwritten text or markings]

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BECJ HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 4 260 708 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 637 876 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée consistant à présenter les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

■ Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

OBADIA*max alain*

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
62, rue de Versailles
78150 LE CHESNAY
Tél. : 01.39.54.95.95
Fax : 01.39.54.95.00
ma.obadia@max-alain-obadia.fr

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	3 398 640	230 126		3 628 766
Total	3 398 640	230 126		3 628 766
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				3 628 766

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			230 126	230 126
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			230 126	230 126
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

OBADIA
max alain

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
62, rue de Versailles
78150 LE CHESNAY
Tél. : 01.39.54.95.95
Fax : 01.39.54.95.00
ma.obadia@max-alain-obadia.fr

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS E-THEMIS 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	257 497	3 214 389	86,617	1 685 024
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					658 920
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

OBADIA
max alain

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
82, rue de Versailles
78150 LE CHESNAY
Tél. : 01.39.54.95.95
Fax : 01 39.54.95.00
ma.obadia@max-alain-obadia.fr

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement des actions au profit de CRCAM de Paris et Ile de France</i>	1 244 000
Autres engagements donnés	1 244 000
Total	1 244 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

OBADIA
max alain

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
62, rue de Versailles
78150 LE CHESNAY
Tél. : 01.39.54.95.95
Fax : 01.39.54.95.00
ma.obadia@max-alain-obadia.fr